



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2020

### **1. Loyer du laboratoire**

Un bail a été signé pour le laboratoire. Le locataire est dans l'attente d'un agrément et ne peut donc actuellement exploiter les locaux. Le Conseil Municipal décide de suspendre les loyers jusqu'à l'exploitation effective.

### **2. Création de poste**

À compter du 1<sup>er</sup> décembre, un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe de 27 heures hebdomadaires est créé.

### **3. Modalité du temps partiel**

Le Conseil Municipal a fixé les modalités d'exercice du temps partiel pour les agents de la Commune.

### **4. Autorisation signature de la convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisation du droit des sols**

Une convention est signée pour que le service commun d'instruction des actes et autorisation du droit des sols de la Communauté de Communes Val de Gâtine gère la délivrance des permis de construire sur notre Commune.

### **5. Modification statutaire de la Communauté de Communes Val de Gâtine**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de modification statutaire de la Communauté de Communes Val de Gâtine qui porte sur les compétences d'action sociale d'intérêt communautaire.

### **6. Attribution de subventions**

Le Conseil Municipal a attribué 2250 € de subventions à des associations caritatives dont 550 € versés à l'APE pour financer l'achat de masque pour les élèves de l'école élémentaire.

### **7. Questions diverses**

- Les défibrillateurs vont être remis aux normes et celui présent dans les vestiaires du stade de foot va être placé à l'extérieur.
- L'année 2021 étant encore incertaine quant à la réalisation des manifestations, le Conseil Municipal décide de reporter son projet d'un spectacle dans le cadre des soirées du patrimoine à l'été 2022.
- Un dossier d'analyse de projets sera présenté et distribué aux associations de la Commune en début d'année 2021 afin d'évaluer leurs besoins et de répondre au mieux à leurs demandes.
- Un poste d'ATSEM de 18h35 est ouvert et les candidatures sont à déposer jusqu'au 15 décembre.
- Le C.C.A.S a entamé une réflexion sur la mise en place d'aide à la mobilité.
- Le projet de skate-park proposé dans le cadre du budget participatif n'a pas été retenu. Une commission de travail a été créée pour étudier la faisabilité de ce projet.
- Des demandes de devis pour des lampadaires solaires sont en cours.
- La Municipalité a fait des demandes de devis pour la location de décoration de Noël pour l'hiver 2021. L'étude des devis est en cours.
- Des défaillances sur le réseau internet ont été constatées sur une partie de la Commune. La Municipalité ne peut malheureusement pas intervenir auprès des opérateurs.
- Concernant la question posée sur un éventuel ramassage des déchets verts, la Commune n'a pas le personnel, ni les moyens matériels pour mettre en place ce ramassage et invite pour l'instant ses administrés à se tourner vers des prestataires privés. Nous ferons remonter cette demande au SICTOM.